



COPYRIGHT for CREATIVITY
A Declaration for Europe

Les mythes du droit d'auteur

Fiche n°2 - Etude d'EY



Tant d'efforts déployés pour démontrer l' «incroyable contribution» des industries «créatives» dans l'économie européenne... cela méritait une deuxième fiche. Cette fois-ci nous mettons à l'épreuve des faits le rapport d'EY, de novembre 2013, intitulé «Le premier panorama des industries culturelles et créatives», centré sur la France.

MYTHE

Selon le rapport d'EY, les «industries culturelles et créatives» ont généré une **valeur sociale et économique d'1.2M** d'emplois et de **75Mrds** d'Euros en France.

Source: EY, 'Premier panorama des industries culturelles et créatives – Au coeur du rayonnement et de la compétitivité de la France', Novembre 2013.

*Faits notamment établis sur la base de l'analyse par le Professeur P. Messerlin, "Les politiques français Audiovisuel: 'A bout de souffle'", document de travail de la Sciences Po Groupe d'Economie Mondiale.

REALITE*

L'amalgame emplois temporaires d'1 h / emplois à durée indéterminée conduit à des résultats surévalués.

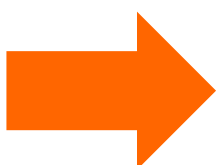
Le rapport EY additionne les innombrables emplois temporaires aux CDI, sans distinctions (ex. pour les chaînes télé : 112 926 emplois temporaires sont ajoutés aux 22 041 CDI afin d'obtenir le nombre total d'«emplois créés» dans ce secteur). Par ailleurs la méthodologie suivie ne permet pas de garantir l'absence d'un double comptage des postes créés (notamment entre les emplois du cinéma, des chaînes télé, du spectacle vivant et ceux des arts visuels).

La taille est mesurée sur la base de la 'valeur de production' des industries culturelles et inclus des produits intermédiaires = évaluation 2 à 7 x supérieure à la réalité.

Pour évaluer la valeur économique, l'étude inclut les produits et services consommés par les industries culturelles pour produire films, morceaux de musique etc... Elle considère ainsi que le billet d'avion ou la nuit d'hôtel pour réaliser un film est 'produite' par l'industrie culturelle... alors que les économistes recourent habituellement à la notion de 'valeur ajoutée', laquelle serait au mieux de 30 Mrds, et seulement de 10 Mrds pour les estimations les plus précises (à comparer aux 75 Mrds revendiqués).

L'intitulé « industries culturelle et créative » couvre un champ de secteurs extrêmement large.

Alors qu'il n'est pas tout à fait inexact de dire que les secteurs couverts sont « créatifs », les présenter dans un seul ensemble pour les comparer à d'autres secteurs ne fait aucun sens. Dans ce cas, pourquoi ne pas les comparer à l'ensemble des industries mécaniques (automobile, aéronautique, chantiers navals etc...)?



Il est crucial d'examiner la **méthodologie** employée par des études supposément indépendantes. Les **chiffres** de l'étude EY sont clairement **erronés** et de nature à induire en erreur. Mieux vaut donc les ignorer.